

10 Faits divers & Justice

Homicide à Nkoltang

Traoré refroidit son compatriote à l'aide d'une machette



Des traces de sang encore visibles dans la briqueterie, où la victime a rendu l'âme.



Face à son agresseur, Adama Koné n'a eu aucune chance.

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

C'est juste la veille de son départ prévu dans son pays, le Mali, pour des raisons de santé, que Djibril Traoré commet l'irréparable. Les enquêteurs de la gendarmerie de Nkoltang poursuivent l'investigation pour déterminer si l'argument d'un complot visant à offenser à sa vie, avancé par le présumé meurtrier, est crédible. Ou s'agit-il simplement d'un crime aux motivations passionnelles.

UNE chasse à l'homme organisée par les éléments de la brigade de Nkoltang a permis de neutraliser Djibril Traoré, le mardi 5 avril dernier, à l'aube, dans une petite forêt de cette localité du deuxième arrondissement de la commune de Ntoun. Le Malien de 48 ans a tragiquement ôté la vie à Adama Koné, son compatriote âgé de 37 ans, dans la nuit de lundi 4 avril, vers 21 heures. La mort a été donnée à l'aide de plusieurs coups de machette à divers points vitaux. Actuellement gardé à vue dans les locaux de l'unité de la gendarmerie, le présumé meurtrier devra être déféré, mardi prochain, devant le parquet de Libreville.

Les premiers renseignements dont disposent les pandores dans le cadre de l'investigation demeurent encore un peu flous. Car le criminel présumé confie que son geste ne serait que la réponse à un complot savamment ourdi par le défunt, dans



Djibril Traoré, le présumé meurtrier.

le but de l'éliminer en premier. Alors même que certaines indiscretions, dans son entourage, font état d'une rancœur nourrie contre la victime, qu'il soupçonnait de convoiter sa compagnie.

En effet, les deux hommes exerçaient en tant que mécaniciens. Et, depuis plus d'une semaine, Djibril Traoré, qui résidait au PK 14, est venu s'installer à Nkoltang, à la demande d'Adama Koné, propriétaire d'un garage situé à Bikélé.

Le nouveau venu emménage à Nkoltang au moment où il connaît des problèmes de santé mentale. A en juger par les

multiples écarts de comportements qu'il aurait manifestés ces derniers temps. D'où cette décision prise collégalement par son entourage de le rapatrier au Mali, où il doit suivre des soins. Aussi, Adama Koné est-il chargé du volet administratif auprès des services de la Documentation et de l'Immigration.

Une fois cette tâche accomplie, il ne reste plus que l'obtention du visa, pour que Djibril Traoré puisse voyager le mardi 5 avril dernier. Le lendemain du drame. Sauf que les rapports entre les deux mécaniciens vont très vite se dégrader,

d'autant que le criminel présumé dit avoir entendu, dans un bistrot de Nkoltang, que son compatriote serait en train de planifier son assassinat pour s'accaparer de ses biens. Djibril Traoré doit donc passer à l'acte, pour éviter d'être trucidé en premier.

Vers 21 heures, ce fameux lundi noir, Adama Koné s'apprête à démarrer son véhicule, après une dispute avec son compatriote. C'est à ce moment que Djibril Traoré surgit dans la pénombre, armé d'une machette. Il lui assène un premier coup à la poitrine.

Gravement blessé, la victime tente d'échapper à l'agresseur présumé. Mais ce dernier se met à sa poursuite, en lui administrant plusieurs autres blessures. La furie du mis en cause ne sera stoppée que par l'intervention d'un voisin, qui doit contre-attaquer avec un chevron. Malgré tout, Adama Koné, sérieusement atteint, rend son dernier souffle dans la briqueterie mitoyenne à son logement.

Aussitôt prévenus, les gendarmes de la brigade de Nkoltang arrivent sur la scène du crime. La victime baigne dans une grande mare de sang. Pendant ce temps, pour échapper à la justice populaire, le présumé meurtrier prend ses jambes à son cou, en direction de broussaille environnante... Il y est débusqué le lendemain, par les éléments de la gendarmerie, et mis aux arrêts.

Coulisses du Tribunal

Toge souillée

VENDREDI dernier, dans notre livraison du jour, nous rendions compte de cette affaire mettant en scène un détenu de la prison centrale de Franceville. Amour Cyriaque Odjaga, 28 ans, incarcéré depuis trois ans pour des faits d'escroquerie, avait écopé d'un nouveau mandat de dépôt pour avoir réussi à concocter, depuis sa cellule et à partir d'un simple téléphone, un plan visant à se faire de l'argent sur le dos des parents des mineurs incarcérés avec lui.

Deux semaines plus tôt, le parquet de Libreville remettait en cellule deux « vieux chevaux », Jacques Michel Robert, alias Paul Henri, et Fabrice Nguema. Des « feymen », ces nouveaux « hommes d'affaires » spécialisés dans la grosse arnaque, comme il en compte, désormais, des tas à Libreville.

Au-delà des faits pour lesquels tous se trouvent encore derrière les barreaux, l'autre dénominateur commun chez ces personnes est sans nul doute d'être d'anciens prisonniers qui, une fois dehors, n'ont pas hésité à renouer avec leurs vieilles habitudes consistant, au moyen de la ruse et des « thérapies » dont ils ont le secret auprès de leurs victimes, à les délester d'importantes sommes d'argent.

Mais le plus curieux est de constater qu'après qu'ils se trouvent en prison, synonyme de privation de liberté, ces individus continuent à diriger, à l'extérieur, des opérations visant à nuire à la quiétude de ceux qui se tuent tous les jours à la tâche, pour gagner honnêtement leur vie. Au centre de cette insécurité, certains matons qui usent au quotidien de complicités, en mettant notamment à la disposition des prisonniers, certes moyennant une rétribution, leurs appareils de communication pour joindre l'extérieur et organiser leurs coups-bas.

Il serait cependant naïf de penser que les agents de la sécurité pénitentiaire seraient les seuls à mettre en cause dans la porosité et autres dérapages en cours dans les milieux carcéraux gabonais. En effet, de nombreuses situations connues, aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays, font état de ce que des juges à la toge souillée, prennent facilement faits et causes même pour des criminels invétérés, pour peu que ceux-ci sachent les couvrir de « cadeaux ». Sinon, comment comprendre qu'un individu tel que Jacques Michel Robert, placé en détention préventive en 2000 pour son implication dans des faits d'escroquerie, se soit retrouvé trois semaines plus tard hors de la prison, sans jugement et sans condamnations, pour continuer à perpétrer les mêmes forfaits ? Tant cet huissier de justice français à la retraite, arrivée au Gabon il y a 45 ans, s'est résolument reconverti en un « feyman » qui, en complicité avec d'autres personnes de son espèce, grugent impunément d'autres citoyens dans la ville de Libreville.

Une situation d'ailleurs bien connue du milieu judiciaire national, dont certains maillons de la chaîne, au nom des bénéficiaires qu'ils en tiraient, avaient choisi de se taire, parce que la bouche, semble-t-il, pleine. Laissant ainsi prospérer un mal et une pratique qui, sous d'autres cieux, vaudraient assurément à leurs auteurs et à tous ceux qui sont de connivence avec eux, des condamnations exemplaires.

Au demeurant, il n'est peut-être pas trop tard pour que ceux des magistrats ou des gardiens de prison qui se sont laissés corrompre un tant soit peu, reviennent à la raison, pour essayer de refonder cette justice dont le pays a besoin pour son développement social, économique et politique. Dans le cas contraire, il est à craindre que ceux qui s'obstinent sur leurs mauvaises voies ne soient un jour livrés publiquement, à cause de leur convoitise.

Par Olivier NDEMBI



Le prix du poisson, quel rapport avec mon projet?

Votre organisation fait partie d'un écosystème – il est étonnant de voir à quel point des changements dans un secteur peuvent se répercuter sur l'ensemble de votre marché.



THE INSIDE EDGE
www.oxfordbusinessgroup.com
gabon@oxfordbusinessgroup.com
@OBCinsights